

DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE

2020

PRÉAMBULE

La concession du Port Boulogne Calais engage contractuellement la Société d'Exploitation des Ports du Détroit dans une politique générale de développement durable de ses activités économiques.

MÉTHODOLOGIE

Afin d'assurer le rapprochement de l'information financière et extra-financière,

Pour mobiliser efficacement les ressources de l'entreprise à son amélioration,

Pour ne communiquer que des informations pertinentes, concises, cohérentes,

Faire preuve de transparence et d'honnêteté dans les affaires,

Ce rapport est établi selon les principes suivants :

- Toute action non quantifiée ou non significative en termes d'effet financier n'est pas considérée
- Toute action sans programmation budgétaire n'est pas inscrite
- Toute orientation non inscrite dans la stratégie globale de l'entreprise n'est pas développée

INFORMATIONS QUANTIFIÉES

La Société d'Exploitation des Ports du Détroit est concessionnaire du Port Boulogne Calais depuis le 22 juillet 2015.

La société adopte une stratégie de gestion intégrée des établissements de la société. Les informations ne sont détaillées par établissement qu'en cas de spécificités.

Les données chiffrées sont communiquées sur 2 exercices uniquement si elles sont comparables à périmètre d'exercice équivalent.

THEMATIQUES NON CONCERNEES

La société n'est pas concernée dans le cadre de ses activités par :

GASPILLAGE ALIMENTAIRE



1	MODEL	E D'AFFAIRE DE LA SOCIETE	. 4
	1.1 MO	DELE D'AFFAIRE DE LA SOCIETE	4
	1.2 PRI	NCIPAUX RISQUES LIES A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE	4
		LITIQUES APPLIQUEES PAR LA SOCIETE	
	1.4 RES	SULTATS DE CES POLITIQUES	8
2	INFORM	MATIONS SOCIALES	. 9
	2.1 EM	PLOIS	9
	2.1.1	EFFECTIF TOTAL	9
	2.1.2	RÉPARTITION DES SALARIES	9
		1 PAR SEXE	
		2 PAR ÂGE	
	2.1.2.	3 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	
	2.1.3	ENTREES ET SORTIES	
	2.1.4	RÉMUNÉRATION ET ÉVOLUTION	
		1 RÉMUNÉRATION	
		2 ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION	
	_		
	2.2 REL	ATIONS SOCIALES	
	2.2.1	ORGANISATION DU DIALOGUE SOCIAL, PROCÉDURES D'INFORMATION DE CONSULTATION ET D	
		IATION	
	2.2.2	BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS	
		NTE ET SÉCURITÉ	
	2.3.1	CONDITIONS DE SANTE ET DE SÉCURITÉ	
	2.3.2	BILAN DES ACCORDS SIGNES EN MATIERE DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL	
	_	RMATION	
	2.4.1	POLITIQUES MISES EN ŒUVRE EN MATIÈRE DE FORMATION	
	2.4.2	NOMBRE TOTAL D'HEURES DE FORMATION	
		ALITE DE TRAITEMENT	
	2.5.1	MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES	
	2.5.2	MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES	
	2.5.3	POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	
3		MATIONS ENVIRONNEMENTALES	
	3.1 POI	LITIQUE GENERALE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT	15
	3.1.1	ORGANISATION POUR PRENDRE EN COMPTE LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES ET, LE CAS	
	ECHEAN	NT, LES DEMARCHES D'EVALUATION OU DE CERTIFICATION EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT	15
	3.1.2	ACTIONS DE FORMATION ET D'INFORMATION DES SALARIES MENÉES EN MATIÈRE DE	
		CTION DE L'ENVIRONNEMENT	
	3.1.3	MOYENS CONSACRES A LA PREVENTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET DES POLLUTION 16	۱S
	3.2 □○□	LUTION	12
		MESURES DE PREVENTION, DE REDUCTION OU DE REPARATION DE REJETS AFFECTANT	TO
		MENT L'ENVIRONNEMENT	12
		1 AIR	
		2 EAU	
		3 SOL	



3.2.2 PRISE EN COMPTE DES NUISANCES SONORES ET DE TOUTE AUTRE FORME DE POLLUTION	J
SPECIFIQUE A UNE ACTIVITE	20
3.3 ÉCONOMIE CIRCULAIRE	21
3.3.1 PREVENTION ET GESTION DES DECHETS	21
3.3.1.1 MESURES DE PRÉVENTION, RECYCLAGE, REUTILISATION, AUTRES FORMES DE VALORISA	ATION ET
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	
3.3.2 UTILISATION DURABLES DES RESSOURCES	
3.3.2.1 CONSOMMATION D'EAU ET APPROVISIONNEMENT EN EAU EN FONCTION DES CONTRA	
LOCALES	22
3.3.2.2 CONSOMMATION DE MATIERES PREMIÈRES ET MESURES PRISES POUR AMELIORER	
L'EFFICACITE DE LEUR UTILISATION	
3.3.2.3 CONSOMMATION D'ENERGIE	
3.3.2.4 MESURES PRISES POUR AMELIORER L'EFFICACITE ENERGETIQUE	
3.3.2.5 RECOURS AUX ENERGIES RENOUVELABLES	
3.4 CHANGEMENT CLIMATIQUE	
3.4.1 POSTES SIGNIFICATIFS D'EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE GENERES DU FAIT DE L'ACT	
LA SOCIETE, NOTAMMENT PAR L'USAGE DES BIENS ET SERVICES QU'ELLE PRODUIT	
3.4.1.1 POSTES SIGNIFICATIFS DES ACTIVITES	
3.4.1.2 POSTES SIGNIFICATIFS EN AMONT ET AVAL DES ACTIVITES	
3.5 PROTECTION DE LA BIODIVERSITE	
	26
4 INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIETAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT	
DURABLE	27
4.1 IMPACT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE	27
4.1.1 EN MATIERE D'EMPLOI ET DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	
4.1.1.1 ACTIVITÉ PORTUAIRE	28
4.1.1.2 REPARTITION DES FOURNISSEURS	29
4.1.2 SUR LES POPULATIONS RIVERAINES OU LOCALES	_
4.3 RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTÉRESSÉES PAR L'A	
DE LA SOCIÉTÉ, NOTAMMENT LES ASSOCIATIONS D'INSERTION, LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEM	ENT, LES
ASSOCIATIONS DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT, LES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS ET LE	
POPULATIONS RIVERAINES	
4.3.1 CONDITIONS DU DIALOGUE AVEC CES PERSONNES OU ORGANISATIONS	
4.3.2 ACTIONS DE PARTENARIAT OU DE MECENAT	
4.4 SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS	
4.4.1 PRISE EN COMPTE DANS LA POLITIQUE D'ACHAT DES ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEME	ENTAUX
30	
4.4.2 PRISE EN COMPTE DANS LES RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS ET LES SOUS-TRAITANT	
LEUR RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE	30
4.5 LOYAUTE DES PRATIQUES : MESURES PRISES EN FAVEUR DE LA SANTE ET DE LA SECURITE DES	
CONSOMMATEURS	30
5 GLOSSAIRE	30



1 MODELE D'AFFAIRE DE LA SOCIETE

1.1 MODELE D'AFFAIRE DE LA SOCIETE

La société assure la gestion, l'exploitation, la maintenance, le développement des infrastructures dans le périmètre défini du contrat de concession des Ports Boulogne Calais.

La société propose des prestations de services complémentaires aux activités des exploitants portuaires.

Les principales ressources utilisées pour réaliser ses activités sont :

- Des ressources humaines
- Des infrastructures, outillages et équipements publics portuaires
- Des ressources énergétiques

Les impacts principaux de la société sont :

- La fluidité des échanges de marchandises avec le Royaume-Uni
- L'introduction et la valorisation financière des produits halieutiques sur le marché économique
- La consommation électrique, notamment pour l'éclairage public des sites
- La consommation d'eau, notamment pour l'activité de lavage de caisse et le nettoyage de la Halle à Marée

PRINCIPAUX RISQUES LIES A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les principaux risques sont :

DOMAINE	RISQUE	ASPECT / DANGER
	FLUIDITE/REACTIVITE	Pannes, accidents, effectifs
	ACCUEIL	Effectifs, comportement, communication, propreté,
QUALITE	DISPONIBILITE/FIABILITE DES EQUIPEMENTS/INFRASTRUCTURES	Pannes, communication, problèmes
	MAINTIEN DE L'ACTIVITE	 Crises informatiques, sécurité, environnement,
SECURITE	CHIMIQUE	 Introduction, dispersion, persistance de produits chimiques
ALIMENTAIRE	PHYSIQUE	 Introduction, dispersion, persistance d'éléments



	BIOLOGIQUE	 Contamination, multiplication, survie d'un élément biologique
	ALLERGENE	 Introduction, dispersion, persistance de produits allergènes
	CHUTE DE PLAIN-PIED	 Sol glissant, sol défectueux, précipitation, encombrement
	CHUTE DE HAUTEUR	 Utilisation d'échelle, utilisation d'escalier, travaux à proximité d'une zone en contre bas
	MANUTENTION MANUELLE/MECANIQUE	 Port de charges lourdes/encombrantes ou répétitif, utilisation de moyens de manutention
SECURITE & SANTE	CIRCULATION ET DEPLACEMENTS	 Utilisation de véhicules, zones mixtes de circulation, encombrement
AU TRAVAIL	CHUTE D'OBJET	Stockage en hauteur, port de charges
	MACHINES ET OUTILS	Utilisation de matériels coupants, tranchant, hachant
	PRODUITS CHIMIQUES, EMISSION, DECHETS	 Utilisation ou stockage de produits dangereux, manipulation de produits dangereux
	INCENDIE ET EXPLOSION	 Utilisation et stockage de produits inflammables, points chauds, atmosphères explosives, utilisation de gaz
DOMAINE	RISQUE	ASPECT / DANGER
	ELECTRICITE	 Utilisation d'appareils électriques, branchement/débranchement
SECURITE & SANTE	AMBIANCE CLIMATIQUE/THERMIQUE	 Travaux à l'extérieur, température élevées, températures froides, passage de zones chaudes à zones froides
AU TRAVAIL	COACTIVITE INTERNE EXTERNE	Travaux avec intervention de plusieurs sous-traitants
	RAYONNEMENT	Exposition a un rayonnement
	BIOLOGIQUE	Contact avec eaux usées,



	PSYCHOSOCIAL	 Contact avec les clients, ambiance de travail, charge de travail, utilisation d'écrans
	BRUIT	Niveaux sonores
	POLLUTION DE L'AIR	Emissions de polluants atmosphériques
	POLLUTION DES SOLS/EAU	 Rejets en eaux Fuites de produits dangereux pour l'environnement
	BIODIVERSITE	Perturbation des espèces
ENVIRONNEMENT	EPUISEMENT DES RESSOURCES	 Consommations en eau, énergie, en matières non renouvelables
	EVACUATION DES DECHETS	 Génération de déchets dangereux, déchets non dangereux
	NUISANCES	Bruits, odeurs, aspects visuels



1.2 POLITIQUES APPLIQUEES PAR LA SOCIETE

La société se conforme et a obtenu les certifications suivantes le 25 Février 2019: ISO 9001 : 2015, ISO 14001 : 2015, OHSAS 18001 : 2007, ISO 22000 : 2005.



Politique de management du Port Boulogne Calais

Le Port Boulogne Calais inscrit son action au travers de relations de partenariat durables avec les principales parties prenantes que sont les clients, les collaborateurs de la société, les fournisseurs et soustraitants ainsi que les autorités.

Afin de répondre aux besoins explicites et implicites de nos partenaires, le fonctionnement de la société repose sur un système de management intégré basé sur l'animation de la performance ainsi que sur l'anticipation, l'évaluation et la gestion des risques.

La durabilité de notre organisation repose sur le respect de nos engagements avec nos partenaires en :

- · Veillant et se conformant aux évolutions des exigences réglementaires et contractuelles
- · Anticipant et intégrant les évolutions marché et technologiques
- Anticipant et gérant les risques auxquels la société est confrontée

Ce système de management des risques couvre l'ensemble des activités de la société, sur l'ensemble des sites qu'elle opère, directement ou indirectement.

La vision de la société est de tendre vers l'excellence opérationnelle, et de façon prioritaire sur 3 axes :

- Excellence d'exploitation des installations portuaires
- Excellence de service pour les transports multimodaux
- Excellence d'accueil des clients et usagers

L'amélioration continue de la performance repose sur la définition annuelle d'objectifs de progrès, qui sont déclinés en actions d'amélioration et dont l'évolution est suivie au travers des indicateurs de performance.

Le Port Boulogne Calais s'engage donc à améliorer :

- Sa performance Qualité, axée sur le respect des exigences contractuelles clients;
- Sa performance Environnementale, axée sur la protection de l'environnement, et la prévention des pollutions, principalement via l'économie des ressources (Electricité/Gaz/Carburant) et la valorisation des déchets;
- Sa performance Santé Sécurité, axée sur la réduction des accidents du travail;
- Sa performance Sûreté, axée sur la sécurisation des installations portuaires ;
- Sa performance Hygiène, axée sur la préservation des denrées alimentaires transitant sur nos installations:
- Sa performance Sociale et Sociétale, axée sur le développement d'un comportement éthique, responsable et citoyen;
- La satisfaction des clients en développant son activité : marchés, métiers, services ;
- La satisfaction de ses collaborateurs, en travaillant sur les conditions de travail, le dialogue social et le développement des compétences;
- La performance financière en optimisant la gestion opérationnelle dans le but de permettre au port d'investir et de se développer.

A Calais, le 18 juin 2018

Jean-Marc PUISSESSEAU Président Directeur Général \$

Benoît ROCHET Directeur Général Délégué



1.3 RESULTATS DE CES POLITIQUES

Les audits de certification selon ces référentiels ont été réalisés sur l'ensemble de ses activités en 2020, afin d'évaluer la conformité de l'organisation et la mise en œuvre de la démarche d'amélioration continue.



OBJECTIFS DE PROGRÈS SEPD 2020

I. EXCELLENCE D'EXPLOITATION

1.1 - Augmenter les recettes

- Suivre les coûts de fonctionnement intégrés par activité
- Développer les services facturables
- ♦ Harmoniser la tarification de commerce (c)
- ♦ Amener de nouveaux trafics et fidéliser les trafics existants
- ♦ Augmenter le taux d'occupation immobilière
- Développer les apports halieutiques extérieurs et les achats à distance
- ♦ Améliorer la traçabilité des apports (B)

1.2 - Maîtriser les charges

- Améliorer la maîtrise des dépenses (nécessité, niveau de gamme ...)
- ♦ Optimiser les coûts d'entretien et réparation (fréquence, intensité ...)
- Poursuivre la mise en place des accords-cadres multi-attributaires sur les achats récurrents
- ♦ Maîtriser la masse salariale
- Mettre en service le centre de lavage (B)

1.3 - Moderniser le fonctionnement interne

- Obtenir des trafics fluides (BREXIT/EES) (C)
- > Pousuivre l'amélioration de l'organisation du travail
- Développer les outils collaboratifs
- Adapter les cycles horaires

- Simplifier les procédures en s'appuyant sur la dématérialisation
- ♦ Mettre en œuvre le plan de transformation IT
- ♦ Identifier les besoins et attentes des parties prenantes de chaque activité

1.4 - Améliorer la conformité à nos obligations

- ♦ Améliorer la formalisation contractuelle avec l'ensemble de nos clients
- Améliorer la conformité aux obligations du contrat
- Maintenir les capacités de contrôle (C)

1.5 - Représenter une communauté de partenaires économiques

- ♦ Maintenir les relations avec les parties intéressées dans une finalité de
- ♦ Développer des partenariats avec les fédérations professionnelles
- ♦ Décliner la vision "+ qu'un port"

II. EXCELLENCE D'ACCUEIL DES CLIENTS ET USAGERS

- Développer l'accueil des clients (propreté, disponibilité des consommables)
- Étudier les besoins de consommation des clients
- ♦ Conduire les groupes de travail de préparation de l'exploitation CP2015 (C)
- ♦ Étudier l'accueil sécurisé et les services aux transporteurs (C)
- Optimiser le parc non accompagné (C)
- Mettre en service la zone de carénage (B)

III. EXCELLENCE DE SERVICE POUR LES TRANSPORTS MULTIMODAUX

- Améliorer le jalonnement des deux sites
- Augmenter le nombre de destinations ferroviaire et maritimes
- ♦ Accompagner le développement ferroviaire (C)
- Étudier les réaffectations de la zone tourisme (C)
- \diamond Développer la gestion des unités ferroviaires de transport intermodal $^{(c)}$
- ♦ Mesurer la décomposition du temps de passage sur le port (C)

IV. RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

- Réduire les consommations d'énergies
- Réduire les accidents du travail
- Mettre en œuvre les sensibilisations aux risques professionnels
- ♦ Diminuer l'empreinte carbone de l'entreprise et la compenser
- \diamondsuit Maintenir la quadruple certification ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001, ISO 22000
- → Augmenter le taux de valorisation des déchets
- Améliorer l'assainissement (C)
- ♦ Finaliser les accords (qualité de vie au travail ...)
- ♦ Définir une politique d'achat RSE
- Diminuer la consommation de plastique

(C) Objectif spécifique au site de Calais

(B) Objectif spécifique au site de Boulogne-sur-Mer

JM. PUISSESSEAU

B.BOCHET

A

1

L.GINO

S.CARNEAU

A.CALLIER

PBAVAY

M.AERNOUDTS



2 INFORMATIONS SOCIALES

2.1 EMPLOIS

2.1.1 EFFECTIF TOTAL

Effectif total déterminé pour l'ensemble des établissements par :

E : nombre total de salariés, liés directement à la société par un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée

	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
EFFECTIF TOTAL	625	660

2.1.2 RÉPARTITION DES SALARIES

2.1.2.1 PAR SEXE

Part d'effectif par sexe considéré déterminé pour l'ensemble des établissements par la formule : S / E S : nombre de salarié du sexe considéré, liés directement à l'entreprise par un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée

	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
PART D'EFFECTIF MASCULIN	75,68%	75,76%
PART D'EFFECTIF FÉMININ	24,32%	24,24%

2.1.2.2 PAR ÂGE

Nombre de salariés dans la tranche d'âge considérée, à âge échu à la date considérée, liés directement à l'entreprise par un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée, déterminé pour l'ensemble des établissements

	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
MOINS DE 21 ANS À 30 ANS	71	95
31 À 50 ANS	470	474
51 À PLUS DE 60 ANS	84	91



2.1.2.3 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Part de salariés par zone géographique considérée déterminé pour l'ensemble des établissements par la formule : G / E

G : nombre de salariés habitat dans le périmètre géographique considéré, selon le lieu de résidence principal déclaré à l'employeur, liés directement à l'entreprise par un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée

	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
RÉSIDANT EN RÉGION HAUTS-DE- France	100%	100%
RÉSIDANT HORS RÉGION HAUTS- DE-France	0%	0%

2.1.3 ENTREES ET SORTIES

Entrée : total des embauches à durée déterminée et indéterminée

Sortie : total des ruptures du contrat de travail liant l'entreprise à un salarié, quel que soit le motif

considéré

	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
ENTREE	0	1
SORTIE	35	22
dont licenciement	8	13

Les sorties réalisées le 31/12/2020 sont exclues des mouvements et sont comptabilisées comme étant présent au 31/12/2020.

2.1.4 RÉMUNÉRATION ET ÉVOLUTION

2.1.4.1 RÉMUNÉRATION

NSSB : nombre de salariés par tranche de salaire brut considéré pour l'ensemble des établissements, liés directement à l'entreprise par un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée

	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
NSSB < 27 700 €	55	32
27 700 ≤ NSSB < 43 600 €	286	280



43 600 ≤ NSSB ≥ 59 400 €	313	348
--------------------------	-----	-----

2.1.4.2 ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION

Taux déterminé par élément considéré au regard du coût global de la masse salariale par rapport à l'année précédente

	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
NAO NATIONALE	1.25 %	2 %
NAO LOCALE	0 %	0 %
PRIME D'ANCIENNETÉ	1.17 %	1.17 %
AVANCEMENT	0.9 %	0.9 %
TOTAL	3.32 %	4.07 %

2.1.5 ORGANISATION DU TRAVAIL

Nombre de salariés pour la durée de temps de travail légale ou conventionnel considéré, liés directement à l'entreprise par un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée, déterminé pour l'ensemble des établissements

	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
TEMPS PLEIN	583	614
TEMPS PARTIEL	42	46

Nombre de salariés pour l'organisation du travail considéré, liés directement à l'entreprise par un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée, déterminé pour l'ensemble des établissements

	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
TRAVAIL EN ÉQUIPE SUCCESSIVE ALTERNANTE 3x8	368	387
AUTRE ORGANISATION	257	273



Nombre d'heures d'absences pour cause de maladie, accident du travail, maternité et paternité / nombre d'heures au planning pour la période de paie considérée

	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
ABSENTEISME	11.9%	7,81%

2.2 RELATIONS SOCIALES

2.2.1 ORGANISATION DU DIALOGUE SOCIAL, PROCÉDURES D'INFORMATION DE CONSULTATION ET DE NÉGOCIATION

Le dialogue social est organisé conformément au code du travail.

2.2.2 BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

Nombre d'accords de branche d'entreprise ou d'établissement, en vigueur pour l'ensemble des établissements

	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
ACCORDS COLLECTIFS EN VIGUEUR	28	24

2.3 SANTE ET SÉCURITÉ

2.3.1 CONDITIONS DE SANTE ET DE SÉCURITÉ

L'entreprise est certifiée OHSAS 18001 pour ses deux établissements depuis le 25 Février 2019.

	BOULOGNE SUR-MER	CALAIS
INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL	CSSCT organisé conformément au code du travail.	CSSCT organisé conformément au code du travail.
ÉVALUATION DES RISQUES	Méthode d'évaluation des risques QSE mise à jour	Méthode d'évaluation des risques QSE mise à jour
PRÉVENTION DES RISQUES	GEMBA WALK et plan d'action en 2020 Réalisation d'audits opérationnels dans tous les services par le service QSE	GEMBA WALK et plan d'action en 2020 Réalisation d'audits opérationnels dans tous les services par le service QSE



INFORMATION DES SALARIÉS	- Modalités d'accès au document unique d'évaluation des risques - Représentants du personnel en matière de prévention des risques professionnels - Consignes de sécurité et de premiers secours	Affichage: - Modalités d'accès au document unique d'évaluation des risques - Représentants du personnel en matière de prévention des risques professionnels - Consignes de sécurité et de premiers secours
PÉNIBILITÉ	Diagnostic à réaliser	Évaluation de l'exposition réalisée conformément à la réglementation
RISQUES PSYCHOSOCIAUX		Mise en place d'une cellule d'écoute des salariés

ACCIDENTS DU TRAVAIL : nombre d'accidents ayant entraîné un arrêt de travail

TAUX DE FREQUENCE : nombre d'accidents du travail ayant entraîné un arrêt de travail pour 1000000h travaillés

TAUX DE GRAVITE : nombre de journées de travail perdues pour cause d'arrêt de travail pour 1000h travaillés

MALADIES PROFESSIONNELLES : nombre de salariés reconnus en maladie professionnelle

	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
ACCIDENTS DU TRAVAIL	28	24
TAUX DE FREQUENCE	21,59	21,28
TAUX DE GRAVITE	8,91	2,35
MALADIES PROFESSIONNELLES	1	3

2.3.2 BILAN DES ACCORDS SIGNES EN MATIERE DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL

Aucun accord n'a été signé avec les organisations syndicales ou représentants du personnel sur la santé et la sécurité au travail.

Boulogne Calais

2.4 FORMATION

2.4.1 POLITIQUES MISES EN ŒUVRE EN MATIÈRE DE FORMATION

Les politiques de formation mises en œuvre sont :

- Maintien des compétences au poste de travail
- Formation à la sécurité
- Mise à niveau de la sûreté dans le cadre de la réglementation

Les nouveaux arrivants à leur prise de poste sont accompagnés par les salariés du service dans la découverte des activités et l'acquisition d'expérience au poste de travail.

2.4.2 NOMBRE TOTAL D'HEURES DE FORMATION

Nombre total d'heures de formation internes et externes réalisées pour l'ensemble des établissements

	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
HEURES DE FORMATION	5603,5	11 011

2.5 ÉGALITE DE TRAITEMENT

2.5.1 MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L'entreprise considère qu'elle a mis en place une organisation soucieuse du respect des règles en matière de conditions d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

SALAIRE MOYEN HOMME / FEMME : Moyenne des ratio du salaire moyen homme divisé par le salaire moyen femme pour les différentes catégories

	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
SALAIRE MOYEN HOMME / FEMME	1.42	1.23

2.5.2 MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES

L'entreprise invite chaque année les salariés à déclarer leurs handicaps reconnus.

1 journée de congé spécial est accordée pour chaque personne reconnue handicapée.

Au regard des dispositions réglementaires d'employabilité des personnes en situation de handicap, peu de postes sont accessibles pour les personnes en situation de handicap.

2.5.3 POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

L'entreprise s'engage à respecter pleinement les principes de non-discrimination, tel que définis dans la réglementation.

3 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

3.1 POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

3.1.1 ORGANISATION POUR PRENDRE EN COMPTE LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES ET, LE CAS ECHEANT, LES DEMARCHES D'EVALUATION OU DE CERTIFICATION EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT.

L'entreprise est certifiée ISO 14001 pour ses deux établissements depuis le 25 Février 2019.

TAUX DE CONFORMITÉ : nombre de textes évalués « conformes » / nombre de textes évalués « conformes + non-conformes + partiellement conformes »

TAUX D'AVANCEMENT : nombre de textes évalués « conformes + non-conformes + partiellement conformes » / nombre de textes évalués « conformes + non-conformes + partiellement conformes + à vérifier + à définir »

DOMAINE ÉNERGIE

	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
TAUX DE CONFORMITÉ	92 %	93,46%
TAUX D'AVANCEMENT	80.93 %	93.3%

On observe une légère diminution qui s'explique par la publication de nouveaux textes qui doivent être pris en compte dans nos actions futures en matière d'énergie.

DOMAINE ENVIRONNEMENT

	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
TAUX DE CONFORMITÉ	82.28 %	82,44%



TAUX D'AVANCEMENT	71.29 %	92,76%
-------------------	---------	--------

3.1.2 ACTIONS DE FORMATION ET D'INFORMATION DES SALARIES MENÉES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les actions mises en place en 2020 ont été:

- La publication d'un rapport RSE 2019 diffusé à l'ensemble du personnel SEPD
- La publication dans le journal trimestriel interne d'un article détaillant une action environnementale menée
- Le rappel des Ecogestes dans les newsletters envoyées aux salariés de la SEPD

3.1.3 MOYENS CONSACRES A LA PREVENTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET DES POLLUTIONS

	BOULOGNE-SUR-MER	CALAIS
MOYENS HUMAINS	Les salariés interviennent en cas d'incident durant leur activité.	Des équipes 24H/24 7J/7J sont prêtes à intervenir pour circonscrire un événement en cas d'incident environnemental ou de pollution.



	BOULOGNE-SUR-MER	CALAIS
MOYENS TECHNIQUES	RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF Les réseaux d'eaux rejetant directement dans le milieu marin sont équipés de vannes d'isolement et de dispositifs de séparation des hydrocarbures. RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF En cas d'anomalie, une analyse des causes est réalisée afin de déterminer les solutions à mettre en œuvre. MAITRISE Mise à disposition de : Kits de barrage Absorbants	RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF Les réseaux d'eaux rejetant directement dans le milieu marin sont équipés de vannes d'isolement et de dispositifs de séparation des hydrocarbures. Les équipements de traitement des eaux pluviales sont équipés de sondes et de système d'alerte en cas de: dépassement des capacités de rétention des hydrocarbures et des boues dysfonctionnement du système de récupération des macro-déchets POLLUTION Des analyses mensuelles sont réalisées sur la qualité des effluents en sortie de chaque équipement de traitement d'eau, afin de garantir le respect de la réglementation applicable ou des normes contractuelles de rejet. En cas d'anomalie, le sous-traitant est contacté pour analyser les causes. MAITRISE Mise à disposition de: Équipe d'intervention Véhicule d'intervention Kit de barrage Absorbants Fûts et pompe électrique



3.2 POLLUTION

3.2.1 MESURES DE PREVENTION, DE REDUCTION OU DE REPARATION DE REJETS AFFECTANT GRAVEMENT L'ENVIRONNEMENT

3.2.1.1 AIR

Les activités des différents établissements de l'entreprise ne sont généralement pas à l'origine de rejets atmosphériques.

Les rejets liés à la combustion d'énergie fossiles sont traités par filtre lorsque nécessaire.

Les véhicules et engins sont entretenus et contrôlés.

Des contrôles d'étanchéité sont réalisés sur les équipements contenant des gaz fluorés.

De manière générale, les émissions atmosphériques de polluants sont considérées non significatives dans les activités réalisées et ne font pas l'objet de reporting au niveau de l'entreprise.

3.2.1.2 EAU

La société est engagée à restituer les débits au milieu naturel dans des conditions compatibles avec la santé publique, la sécurité et l'environnement.

	BOULOGNE-SUR-MER	CALAIS
RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	EAUX PLUVIALES Des stations de décantation assurent le traitement des eaux pluviales des terre-pleins viabilisés avant rejet en mer. Les eaux tombées sur des zones perméables ne sont pas entravées dans leur écoulement naturel. EAUX USEES Des stations de traitement secondaires assurent la clarification des rejets dans le milieu naturel. A défaut, les eaux sont collectées jusqu'à leur prise en charge par un prestataire agréé.	EAUX PLUVIALES Des stations de décantation assurent le traitement des eaux pluviales des terre-pleins viabilisés avant rejet en mer. Les eaux tombées sur des zones perméables ne sont pas entravées dans leur écoulement naturel. EAUX USEES Des stations de traitement secondaires assurent la clarification des rejets dans le milieu naturel. A défaut, les eaux sont collectées jusqu'à leur prise en charge par un prestataire agréé.



	BOULOGNE-SUR-MER	CALAIS
L'eau pour l'activité de lavage de caisse est utilisée chaude à un pH basique. Avant élimination, cette eau est refroidie, neutralisée et épurée avant rejet dans le réseau d'assainissement collectif, conformément aux exigences définies avec le gestionnaire de réseau.		En cas d'incident, des équipements permettent de confiner les pollutions selon la situation.
CONSOMMATION D'EAU	L'eau pour l'activité de lavage de caisse est utilisée en circuit fermé afin de limiter la consommation d'eau douce. Des compléments sont réalisés lorsque nécessaire pour assurer la continuité d'activité.	Non concerné : la consommation d'eau principale répond à un usage sanitaire.

3.2.1.3 SOL

De par ses activités, le risque de rejet dans les sols émis directement et nuisant gravement à l'environnement apparait inexistant.

L'entreprise est cependant vigilante lors des occupations du domaine public maritime par des tiers.

- longue durée : des provisions pour risque sont réalisées afin de garantir la disponibilité financière pour assurer la dépollution du site concerné à échéance du contrat client
- courte durée : le domaine public maritime doit être restauré dans son état initial



3.2.2 PRISE EN COMPTE DES NUISANCES SONORES ET DE TOUTE AUTRE FORME DE POLLUTION SPECIFIQUE A UNE ACTIVITE

	BOULOGNE-SUR-MER	CALAIS
INSTALLATIONS CLASSÉES PROTECTION DE l'ENVIRONNEMENT	Des mesures de bruit réglementaires ont été réalisées le 1 ^{er} Avril 2019 concernant la zone de commerce du Port de Boulogne Sur Mer.	Le Port de Calais n'est pas soumis aux mesures de bruits réglementaires.
NUISANCE SONORE DANS LES LOCAUX	Les locaux où le port d'EPI est obligatoire sont signalés par un pictogramme à l'entrée.	Les locaux où le port d'EPI est obligatoire sont signalés par un pictogramme à l'entrée.
NUISANCE OLFACTIVE	La certification ISO 22001 a été obtenue le 25 Février 2019.	Les activités ne génèrent pas de nuisances olfactives significatives au voisinage des activités.
NUISANCE LUMINEUSE	Les éclairages des zones sans activité nocturne sont éteints. Des campagnes de relamping sont effectuées afin de diminuer la puissance de nos éclairages.	
RADIOPROTECTION	Pas de source radioactive utilisée	Les sources scellées utilisées pour le contrôle des bagages sont contrôlées par l'ASN. Aucune nuisance ou pollution effective n'est générée au voisinage.
CHAMP MAGNÉTIQUE	Aucun équipement ne génère un champ magnétique artificiel de forte intensité pouvant entraîner des nuisances au voisinage de l'entreprise.	Aucun équipement ne génère un champ magnétique artificiel de forte intensité pouvant entraîner des nuisances au voisinage de l'entreprise.



3.3 ÉCONOMIE CIRCULAIRE

3.3.1 PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

3.3.1.1 MESURES DE PRÉVENTION, RECYCLAGE, REUTILISATION, AUTRES FORMES DE VALORISATION ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Dans le respect de la réglementation applicable sur le périmètre concédé, la société peut être amenée à prendre en charge des déchets pouvant porter atteinte au domaine public ou au milieu maritime.

	BOULOGNE-SUR-MER	CALAIS	
PRÉVENTION	Tout élément pouvant faire l'objet d'une réutilisation dans le cadre d'une activité de l'entreprise est stocké à disposition des services utilisateurs.	Tout élément pouvant faire l'objet d'une réutilisation dans le cadre d'une activité de l'entreprise est stocké à disposition des services utilisateurs.	
VALORISATION	Les filières de valorisation sont : - PAPIER CARTON - METAL - DECHETS VERTS - BOIS - PLASTIQUE - GRAVATS - PNEUS - DEEE - TUBES ET LAMPES - HUILES - TEXTILES ET CONTENANTS SOUILLES - AEROSOL - AMIANTE - PILES - PRODUITS CHIMIQUES - EAU SOUILLEE Une aire de regroupement des déchets a été mise en place.	Les filières de valorisation sont : - PAPIER CARTON - MÉTAL - DECHETS VERTS - BOIS - PLASTIQUE - GRAVATS - PNEUS - DEEE - TUBES ET LAMPES - HUILES - TEXTILES ET CONTENANTS SOUILLES - AEROSOLS - AMIANTE - PILES - PRODUITS CHIMIQUES - EAU SOUILLEE Une aire de regroupement des déchets a été mise en place.	
ÉLIMINATION	Les flux de déchets sont massifiés avant élimination. Les déchets sont éliminés par des prestataires agréés.	Les flux de déchets sont massifiés avant élimination. Les déchets sont éliminés par des prestataires agréés.	

	BOULOGNE-SUR-MER		CALAIS	
	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
VOLUME GLOBAL DE DECHETS TRAITES	804.74 Tonnes	807,4 Tonnes	198.32 Tonnes	290,37 Tonnes
TAUX DE VALORISATION DES DECHETS	8.96 %	6,93%	21.67 %	9,33%
TAUX DE RACHAT DES DECHETS	0 %	0%	8.15%	3.3%

^{***} rachat de déchets de papier/carton/plastique/métaux dans le cadre de fonctionnement usuel des activités de l'entreprise, hors opérations spécifiques

3.3.2 UTILISATION DURABLES DES RESSOURCES

3.3.2.1 CONSOMMATION D'EAU ET APPROVISIONNEMENT EN EAU EN FONCTION DES CONTRAINTES LOCALES

L'approvisionnement en eau est réalisé par le réseau public.

En dehors de ses activités propres, à partir de son réseau, la société peut être amenée à assurer :

- L'avitaillement des navires de pêche (Boulogne-sur-Mer)
- L'alimentation en eau des locaux professionnels loués

Nombre de mètre cube consommés dans le cadre des activités de l'établissement, établi selon la formule :

NE - FE

NE : nombre de mètre cube facturés pour consommation par établissement

FE : nombre de mètre cube facturés pour consommation aux clients utilisateurs

	BOULOGNE-SUR-MER		CAL	AIS
	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
CONSOMMATION TOTALE (m3)	34 682	35 664	20 525	25 435

L'entreprise ne prélève pas directement d'eau dans le milieu naturel.

L'entreprise n'a jamais été contrainte sur son approvisionnement en eau par ses gestionnaires.



3.3.2.2 CONSOMMATION DE MATIERES PREMIÈRES ET MESURES PRISES POUR AMELIORER L'EFFICACITE DE LEUR UTILISATION

PAPIER : nombre de feuilles de papier consommées x 5g

	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019	MESURES PRISES
PAPIER	7, 7511 Tonnes	7 Tonnes	 Incitation à la dématérialisation des informations

3.3.2.3 CONSOMMATION D'ENERGIE

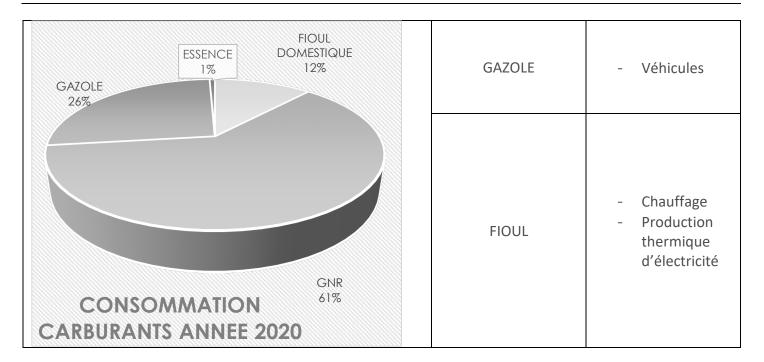
L'entreprise a réalisé l'audit énergétique pour chacun de ses établissements en 2016. Un nouvel audit est programmé pour 2020.

SOURCES DE CONSOMMATION PRINCIPALES PAR TYPE D'ENERGIE			
CONSOMMATION ELECTRIQUE Eclairage des sites			
SOURCES MOBILES A MOTEUR THERMIQUES Véhicules et engins			
SOURCES FIXES DE COMBUSTION	Production d'eau chaude sanitaire Chauffage des bâtiments		

Volume consommés ou acquis dans le cadre des activités par unité considéré

	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
ÉLECTRICITÉ	17 617 103 KWh	17 398 206 KWh
GAZ	2 472 839 KWh	3 606 500 KWh
CARBURANT	369 629 L	413 382 L

TYPE DE CARBURANT	USAGE
ESSENCE	MatérielportatifVéhicules
GNR	- Engins portuaires



On observe une diminution de la consommation de carburant due à la crise sanitaire et la diminution de l'activité sur l'année 2020.

3.3.2.4 MESURES PRISES POUR AMELIORER L'EFFICACITE ENERGETIQUE

3.3.2.4.1 ÉLECTRICITÉ

- Installation et remplacement en équivalence par des équipements à meilleur rendement énergétique
- Installation et remplacement en équivalence par des éclairages basse consommation
- Recherche de solutions pour l'utilisation d'énergies renouvelables

3.3.2.4.2 GAZ

- Maintien des réglages des systèmes de combustion

3.3.2.4.3 CARBURANT

- Parc de véhicules : renouvellement en fonction des besoins de l'activité par des moteurs électriques et/ou hybrides

3.3.2.5 RECOURS AUX ENERGIES RENOUVELABLES

L'entreprise n'a pas recours aux énergies renouvelables dans le cadre de ses activités, en dehors du mix énergétique français.



3.4 CHANGEMENT CLIMATIQUE

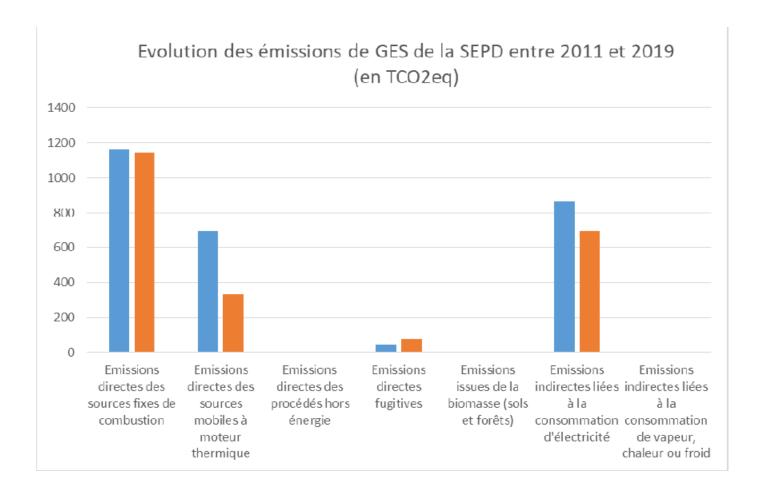
3.4.1 POSTES SIGNIFICATIFS D'EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE GENERES DU FAIT DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE, NOTAMMENT PAR L'USAGE DES BIENS ET SERVICES QU'ELLE PRODUIT

3.4.1.1 POSTES SIGNIFICATIFS DES ACTIVITES

Une mise à jour de notre bilan GES a été réalisée fin 2020 en prenant en compte les données de l'année 2019. Les émissions prises en compte sont les suivantes :

- √ les émissions directes, produites par les sources fixes et mobiles, nécessaires aux activités de la personne morale;
- ✓ les émissions indirectes associées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur nécessaire aux activités de la personne morale.

Entre 2011 (année de référence) et 2019, on observe une diminution sur tous les postes excepté les émissions fugitives (poste 3)



La SEPD a donc diminué son empreinte carbone de 519 Tonnes équivalent CO2.



Pour les sites de Calais et Boulogne, les facteurs suivants peuvent expliquer l'évolution des émissions en GES entre 2011 et 2019 :

- Diminution des consommations de gaz, de propane et de Gasoil non routier (transfert d'une grue vers Boulogne)
- Sources mobiles à moteur thermique : Très forte diminution de la consommation de carburant lié au remplacement des véhicules thermiques par des véhicules électriques et diminution de la flotte

Un nouveau plan d'action a été mis en place afin de continuer cette diminution dans les années futures.

3.4.1.2 POSTES SIGNIFICATIFS EN AMONT ET AVAL DES ACTIVITES

Les postes significatifs d'émission sont :

- Les émissions indirectes des sources mobiles à moteur thermique

3.5 PROTECTION DE LA BIODIVERSITE

3.5.1 MESURES PRISES POUR PRESERVER OU DEVELOPPER LA BIODIVERSITE

Dans le cadre de ses activités, la société tient les mesures suivantes :

	BOULOGNE-SUR-MER	CALAIS
FLORE TERRESTRE	 Prescription dans les projets des espèces végétales inscrites dans le ZPPAUP Réduction de l'utilisation de désherbants pour l'entretien des espaces verts 	 Prescription dans les projets des espèces végétales inscrites dans le ZPPAUP Réduction de l'utilisation de désherbants pour l'entretien des espaces verts
FAUNE TERRESTRE	 Maîtrise des populations d'espèces nuisibles (rats, lapins,) 	 Maîtrise des populations d'espèces nuisibles (rats, lapins,)
FLORE MARITIME	 Conformité des rejets d'eau dans le milieu marin Pas d'utilisation de désherbants à proximité des quais 	 Conformité des rejets d'eau dans le milieu marin Pas d'utilisation de désherbants à proximité des quais



	BOULOGNE-SUR-MER	CALAIS
FAUNE MARITIME	 Pas d'utilisation de désherbants à proximité des quais Ramassage des déchets en bord à quai 	 Pas d'utilisation de désherbants à proximité des quais Ramassage des déchets en bord à quai Ramassage des déchets sur le plan d'eau
AVIFAUNE	 Intervention en toiture en dehors des périodes de nidification (mi-février à octobre) Respect des aires de quiétudes Mise en place de mesures compensatoires pour les mouettes tridactyles Communication auprès des entreprises de la zone portuaire sur le respect de la nidification des laridés Respect de l'arrêté préfectoral du 29 Mars 2016 	 Intervention en toiture en dehors des périodes de nidification (avril à octobre) Respect des aires de quiétude

Dans les zones où l'activité humaine est réduite, l'entreprise ne cherche pas à exclure l'avifaune en générant artificiellement des perturbations.

Dans le cadre du projet d'extension du Port de Calais, la société a subdélégué l'exécution des mesures en faveur de la faune et de la flore.

4 INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIETAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

4.1 IMPACT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

4.1.1 EN MATIERE D'EMPLOI ET DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

Les établissements sont des plateformes multimodales d'interconnexion de flux logistiques commerciaux. La société s'efforce de proposer une offre de service globale sur ses zones d'activité, en adéquation avec le tissu économique local.

La société a conscience de ses impacts directs et indirects sur l'économie locale, régionale, nationale et européenne.



4.1.1.1 ACTIVITÉ PORTUAIRE

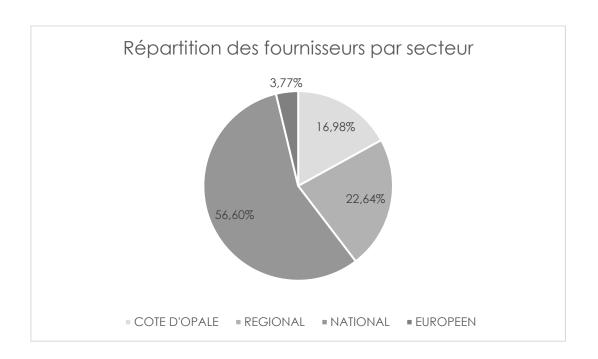
Volume d'activité réalisé en import/export

ı				
	BOULOGNE-SUR-MER		CALAIS	
	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
ACTIVITÉ TRANSMANCH	łE			
Transit de passagers payants			3 230 825 unités	8 346 174 unités
Transit d'unités TOURISME			444 127 unités	1 490 633 unités
Transit d'unités FRET			1662 217 unités	1 813 067 unités
ACTIVITÉ PÈCHE				
Volume vente directe	180 014 kg	11 019 711 kg		
Volume vente cautionnée	19 117 794 kg	20 517 870 kg		
ACTIVITÉ COMMERCE				
Volume manutentionné	681 622 tonnes	701 539 tonnes	517 723 tonnes	511 837 tonnes
ACTIVITE FERROVIAIRE				
Nombre de trains			691 unités	826 unités
Nombre d'unités de transports intermodal			18252 unités	17 325 unités
ACTIVITÉ CROISIÈRE				
Nombre d'escales	0	2	0	0



4.1.1.2 REPARTITION DES FOURNISSEURS

Pour les commandes supérieures à 15 000€ pour l'année 2020, le montant globale de ces commandes s'élevait à 2 326 564,39 €. La répartition par montant globale facturé était la suivante :



4.1.2 SUR LES POPULATIONS RIVERAINES OU LOCALES

L'entreprise favorise le recrutement dans le bassin d'emploi local.

Le métier de Lamaneur permet un accès à l'emploi des populations sans qualification.

	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
NOMBRE DE STAGIAIRES ACCUEILLIS	69	105

RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTÉRESSÉES PAR L'ACTIVITE DE LA SOCIÉTÉ, NOTAMMENT LES ASSOCIATIONS D'INSERTION, LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT, LES ASSOCIATIONS DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT, LES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS ET LES POPULATIONS RIVERAINES

4.1.3 CONDITIONS DU DIALOGUE AVEC CES PERSONNES OU ORGANISATIONS

Dans chaque établissement, des réunions sont réalisées, intégrant acteurs portuaires et autorités locales :

- Conseil Portuaire (Boulogne-sur-Mer, Calais)
- Comité Stratégique des Investisseurs (Boulogne-sur-Mer)



- Comité Criée (Boulogne-sur-Mer)
- Comité local de Sûreté Portuaire (Calais)
- Réunions de travail et d'informations des professionnels (Boulogne-sur-Mer, Calais)
- Comité de Suivi Scientifique Calais Port 2015 (Calais)

Des réunions avec les associations peuvent avoir lieu dans le cadre de démarches publiques.

4.1.4 ACTIONS DE PARTENARIAT OU DE MECENAT

La société est membre fondateur de :

Association « NorLink »

La société soutient :

- la Société Nationale de Secours en Mer

Les visites des activités de la Criée sont réalisées en partenariat avec l'Office du Tourisme de Boulogne-sur-Mer.

4.2 SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS

4.2.1 PRISE EN COMPTE DANS LA POLITIQUE D'ACHAT DES ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Ces enjeux sont pris en compte à l'initiative du donneur d'ordre.

Ces éléments seront intégrés dans la politique d'achats de l'entreprise au travers du projet de certification.

4.2.2 PRISE EN COMPTE DANS LES RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS ET LES SOUS-TRAITANTS DE LEUR RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Ces enjeux sont pris en compte à l'initiative du donneur d'ordre en fonction de la nature des acquisitions.

4.3 LOYAUTE DES PRATIQUES : MESURES PRISES EN FAVEUR DE LA SANTE ET DE LA SECURITE DES CONSOMMATEURS

La société a identifié les risques de corruption aux différents niveaux de ses activités.

Des outils de lutte contre la corruption ont été mis en place.

5 GLOSSAIRE

GEMBA WALK	Tour de terrain « là où ça se passe » pour se rendre compte in situ de la situation réelle, afin d'apprécier le travail déjà fait et celui qui reste à faire en termes d'amélioration
ECAP	Emploi exigeant des Conditions d'Aptitude Particulières
ND	Information Non Disponible